

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1970)

Rubrik: Division : diffusion et documentation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En outre, par l'intermédiaire de ses délégations régionales, le CICR a communiqué aux Gouvernements intéressés toutes les informations désirées, en préparant à leur intention des lettres types d'adhésion ou de déclaration de continuité.

Division : Diffusion et Documentation

DIFFUSION DES PRINCIPES ET DES CONVENTIONS

CAMPAGNE AUPRÈS DES SOCIÉTÉS NATIONALES

Répondant aux vœux exprimés par les Conférences internationales de la Croix-Rouge de Vienne (1965) et d'Istanbul (1969), ainsi que lors de la réunion des chefs d'information des Sociétés nationales (Genève, 9 au 12 juin 1970)¹, le CICR a envoyé, le 26 août 1970, une circulaire concernant la diffusion des Conventions de Genève à toutes les Sociétés nationales de la Croix-Rouge. Il demandait à celles-ci d'intensifier leurs efforts dans ce domaine, en particulier auprès de la jeunesse et de l'armée, et suggérait une campagne mondiale de diffusion. Il proposait, à cet effet, une utilisation plus large et plus systématique du matériel à disposition, notamment des publications. Enfin, le CICR faisait appel aux Sociétés nationales pour qu'elles lui fassent part de leurs expériences et de leurs suggestions, pour organiser cette campagne mondiale de diffusion.

A la fin de l'année, 22 Sociétés nationales avaient répondu au CICR, et chaque lettre constituait un travail fouillé et instructif. On pouvait constater une unanimité sur la nécessité d'intensifier la connaissance des Conventions de Genève et le désir de voir cette diffusion :

- dépasser les cadres purement juridiques ;
- s'adapter au grand public par le moyen de publications adéquates ;
- s'adresser surtout à la jeunesse et à l'enfance ;
- utiliser davantage les « mass media » ;

¹ Voir p. 125 du présent rapport.

- être assurée par des services nationaux d'information et de propagande qui soient compétents.

De plus, le CICR recevait d'importantes commandes de matériel de diffusion.

JOURNÉE MONDIALE DE LA CROIX-ROUGE

La Journée mondiale de la Croix-Rouge, qui a lieu chaque année le 8 mai, a eu pour thème, en 1970, « Protection de l'homme, échec à la guerre ». Chargé de préparer la documentation et de coordonner les différentes manifestations organisées à cette occasion, le CICR désirait, par le choix de ce thème, souligner l'un des principaux sujets traités lors de la XXI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge (Istanbul, 1969), à savoir le développement du droit humanitaire, son application et sa diffusion.

A cet effet, le CICR a fait parvenir à chaque Société nationale de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion-et-Soleil-Rouge une pochette contenant une documentation écrite¹. Etaient aussi offerts aux Sociétés nationales intéressées une affiche, des « gadgets », ainsi que les documents audio-visuels suivants :

- trois messages pour la radio et la télévision, enregistrés par le Président du CICR, M. Marcel A. Naville, la Présidente de la Commission permanente, Lady Limerick, et le Président de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, M. José Barroso ;
- un programme radio de 30 minutes, enregistré en 5 langues ;
- un film tourné par la Télévision suisse romande sur une action pratique du CICR.

En outre, au Burundi, au Rwanda et à Chypre — pays ayant des Sociétés nationales en voie de formation — des représentants du CICR participèrent personnellement aux manifestations organisées pour la Journée mondiale de la Croix-Rouge. Au Cameroun également, l'arrivée du délégué régional à Yaoundé a coïncidé avec la Journée du 8 mai.

En vue de dresser un bilan des activités organisées par les Sociétés nationales, le CICR a adressé à celles-ci, en juin, un

¹ Voir p. 98 du présent rapport.

questionnaire relatif à la célébration de cette 22^e Journée mondiale de la Croix-Rouge dans leurs pays respectifs. A la fin de l'année, 75 Sociétés nationales, reconnues ou en voie de formation, avaient répondu au CICR. Un rapport fut alors établi, dont il ressort que, de ces 75 Sociétés nationales, toutes ont organisé des manifestations : 57 au siège central de leur Société et 46 également dans diverses sections locales. De plus, 51 Sociétés nationales ont choisi ce jour pour lancer leurs appels de fonds.

En ce qui concerne les « mass media », toutes les Sociétés nationales ayant répondu au questionnaire mentionnent la diffusion, par la presse, de leurs manifestations. Les articles préparés spécialement par le CICR et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge ont été largement reproduits. Pour ce qui est de la radio, 31 Sociétés nationales ont diffusé les messages préparés par les trois Presidents. Enfin, 12 chaînes de télévision ont présenté le message enregistré par le President du CICR et 7 le film sur l'action du CICR. Ajoutons que 23 Sociétés nationales ont présenté une émission spéciale à la télévision.

DIFFUSION DES CONVENTIONS AUPRÈS DES FORCES ARMÉES

En 1970, le CICR a mis au point la maquette d'une nouvelle édition, format de poche, du « Manuel du soldat ». Cette nouvelle édition doit paraître au début de 1971 à raison de 100 000 exemplaires en trois langues (français, anglais, espagnol).

A l'instigation du CICR, une action a été lancée par plusieurs Sociétés nationales de la Croix-Rouge auprès des Etats-Majors de leurs pays respectifs en vue de l'adoption de ce manuel.

C'est ainsi qu'en Asie un certain nombre de pays ont fait savoir qu'ils allaient prendre des dispositions pour traduire le manuel en langue locale. Le CICR a en outre envoyé, à la demande du ministère indonésien de la Défense, 2000 exemplaires anglais du « Résumé sur les Conventions de Genève du 12 août 1949 ».

A l'occasion de leurs missions en Amérique latine¹, les délégués du CICR ont activement encouragé la diffusion des Conventions auprès des forces armées. A la suite de leurs visites, 12 000 exemplaires du « Résumé » ont été envoyés dans les pays suivants :

¹ Voir page 16 du présent rapport.

Colombie, Costa-Rica, Equateur, Guatemala, Jamaïque et Venezuela.

En ce qui concerne l'Afrique, 1000 exemplaires du « Manuel du Soldat » ont été envoyés au Tchad, alors que 800 autres et 300 exemplaires du « Résumé » ont été remis aux autorités du Rwanda.

RELATIONS AVEC L'UNESCO ET L'OEA

UNESCO: Le CICR a entretenu des relations suivies avec l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), tout au long de l'année 1970. Il s'agissait notamment de saisir celle-ci des résolutions IX¹ (Diffusion des Conventions de Genève) et XX² (La Croix-Rouge, facteur de paix dans le monde) adoptées par la XXI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, et de soulever la question d'une contribution de l'UNESCO à la diffusion des principes et idées de la Croix-Rouge, dans le cadre de l'Année internationale de l'Education.

Ces contacts se sont traduits par la parution d'articles sur les Conventions de Genève et les principes de la Croix-Rouge dans le bulletin mensuel de l'Année internationale de l'Education (livraison d'août), ainsi que par la distribution de 15 000 exemplaires des deux résolutions précitées dans les clubs de l'UNESCO. Cette dernière a également proposé au CICR d'étudier, en collaboration avec la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, des projets de programmes éducatifs sur la paix à l'intention, d'une part, des écoles qu'elle patronne, d'autre part, des chaînes et stations radiophoniques coopérant avec elle.

OEA: À la demande du CICR, l'Organisation des Etats américains (OEA) a chargé ses représentants en Amérique latine d'intervenir auprès des Gouvernements membres pour suggérer à ceux-ci d'introduire une leçon sur la Croix-Rouge dans toutes les écoles primaires à l'occasion du 8 mai, Journée mondiale de la Croix-Rouge. De son côté, le CICR a envoyé un télégramme à toutes les Sociétés nationales intéressées, leur demandant d'intervenir conjointement avec les représentants de l'OEA auprès des ministères de l'Education nationale.

¹ Cf. Rapport d'activité 1969 p. 76

² Cf. Rapport d'activité 1969 p. 86

MANUEL SCOLAIRE ET LIVRE DU MAITRE

En Afrique: Les délégués régionaux du CICR en Afrique ont pu constater sur place l'excellent accueil réservé aux 220 000 exemplaires du Manuel scolaire et du Livre du maître déjà envoyés à quelque 25 pays de ce continent. De nouvelles commandes ont été adressées au CICR, portant sur plus de 840 000 exemplaires. Malheureusement, vu le manque de fonds, il n'a pas été possible de procéder à une nouvelle impression du Manuel scolaire africain en 1970.

En Asie: M. Jean-Marc Laverrière, délégué, a effectué en 1970 deux missions en Asie, afin de mettre au point, en collaboration avec les Sociétés nationales et les autorités de 14 pays, les différentes versions du Manuel scolaire en langues vernaculaires. Sa première mission, de janvier à avril, l'a conduit en Indonésie, au Laos, en Malaisie, à Singapour, alors que la seconde, d'août à décembre, l'a mené en Birmanie, à Ceylan, en République de Corée, en Inde, au Népal, au Pakistan, aux Philippines et à Singapour.

A la fin de l'année, l'édition asiatique était prévue pour 10 pays : Birmanie, Ceylan, République de Corée, Indonésie, Laos, Malaisie, Népal, Philippines, Singapour et la Thaïlande, en 11 langues différentes, représentant environ 600 000 exemplaires du Manuel scolaire « La Croix-Rouge et mon pays » et 70 000 exemplaires du « Livre du Maître ». L'impression s'est faite à Singapour, la Société nationale de ce pays ayant offert — le CICR lui en exprime ici sa reconnaissance — de mener à bien cette entreprise, à savoir l'emballage, le stockage, l'acheminement et le chargement à bord de navires et de trains des quelque 120 tonnes que représenteront ces manuels. Les frais d'édition sont couverts par le solde du crédit spécial accordé par la Confédération suisse.

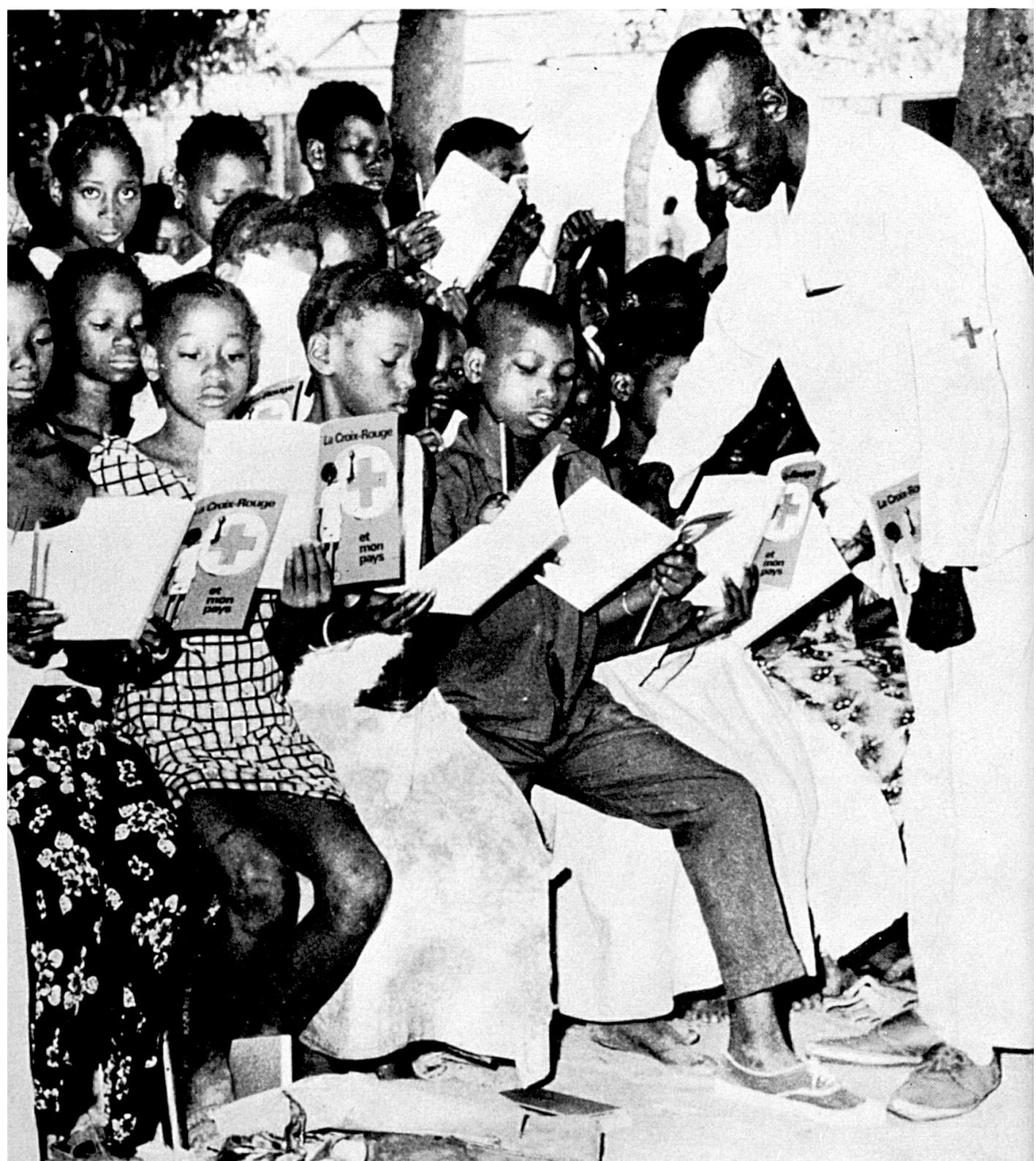
En Amérique latine: En 1969, le CICR avait effectué auprès de tous les Gouvernements et Sociétés nationales d'Amérique latine une enquête préliminaire en vue de l'introduction du Manuel scolaire en Amérique latine. Les 9 pays suivants ont fait parvenir une réponse affirmative : Argentine, Colombie, Equateur, Guatemala, Mexique, Panama, Pérou, El Salvador et Venezuela. Leurs commandes atteignent déjà plusieurs millions d'exemplaires et dépassent largement les possibilités du CICR.

ကြက်ခြေနှိပ်



ရုံး
ကျွန်ုပ်မြိုင်ငံ

Mali. Leçon sur la Croix-Rouge. Photo CICR



Une édition limitée en espagnol (3000 exemplaires) du Manuel scolaire et du Livre du Maître, version Amérique latine, est sortie de presse en octobre 1970. Cette première édition, dont des exemplaires ont été envoyés à toutes les Sociétés nationales et à tous les Gouvernements d'Amérique latine, est notamment destinée à faciliter la recherche de fonds entreprise par le CICR.

Le Manuel scolaire, version Amérique latine, a été présenté lors de la IX^e Conférence interaméricaine de la Croix-Rouge, qui s'est tenue à Managua du 27 novembre au 3 décembre. Celle-ci a pris notamment une résolution (V) invitant les Sociétés nationales et les Gouvernements d'Amérique latine à adopter le Manuel scolaire et à concourir à son financement.

Notons que la Croix-Rouge espagnole a également pris contact avec le CICR pour lui soumettre un projet de Manuel scolaire inspiré par la brochure « La Croix-Rouge et mon pays ».

Moyen-Orient: La Croix-Rouge libanaise a assuré sa collaboration au CICR pour la traduction et l'adaptation du Manuel scolaire en langue arabe.

DOCUMENTATION ET PUBLICATIONS

Expositions: En 1970, le CICR a organisé ou a pris part à un certain nombre d'expositions.

Conjointement avec la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et l'Institut Henry-Dunant, il a présenté, au Musée international de la Croix-Rouge, à Castiglione delle Stiviere (Italie), une exposition sur l'activité de la Croix-Rouge durant la guerre franco-allemande de 1870-1871. Ouverte le 12 juin, cette exposition, pour laquelle le CICR avait préparé une importante documentation, a duré jusqu'en septembre 1970.

Le CICR a prêté son concours à l'exposition organisée par la Croix-Rouge française à Rouen, du 17 au 21 octobre, portant également sur la guerre de 1870.

Il a participé à l'exposition organisée au Palais Eynard, à Genève, du 8 juillet au 10 août, dans le cadre du 25^e anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, et où il a présenté une série de documents illustrant la collaboration du CICR avec la SDN puis l'ONU.

En octobre, il a contribué à une exposition organisée à Berne pour la réunion des officiers du Droit des gens, exposition qui était axée principalement sur les Conventions de Genève.

Enfin, le CICR a présenté son exposition itinérante, intitulée « Le CICR aujourd'hui »¹, à l'occasion des manifestations suivantes : Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, Strasbourg, en avril ; Biennale des loisirs, Genève, en juin ; Congrès international de droit humanitaire, San Remo, en septembre.

Documentation: La Division « Diffusion et Documentation » a répondu à de nombreuses demandes de renseignements provenant de Société nationales de la Croix-Rouge, d'institutions diverses ou de particuliers. Il s'est agi de questions concernant aussi bien les activités récentes que des événements plus anciens.

Publications: En 1970, le CICR a édité une brochure préparée par l'Agence centrale de recherches et intitulée « Comment créer un Bureau de recherches ». Cette brochure, qui a paru en trois langues (français, anglais, espagnol), est avant tout destinée aux Sociétés nationales qui désirent se documenter à ce sujet.

Le CICR a également procédé à des tirés à part de deux articles ayant paru dans la Revue internationale de la Croix-Rouge : « La Croix-Rouge et les conflits non internationaux » et « La Croix-Rouge et les armes biologiques et chimiques », respectivement de MM. Michel Vœuthey et Jean Mirimanoff-Chilikine, conseillers-juristes.

RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS DE LA CROIX-ROUGE

SOCIÉTÉS NATIONALES

Missions du Président du CICR: Invité par la Croix-Rouge polonoise, ayant à sa tête le Professeur Ian Rutkiewicz, le Président du CICR, M. Marcel A. Naville, a séjourné en Pologne du 3 au 9 mai. A cette occasion, il a été reçu en audience par M. Josef Cyraniewicz, alors président du Conseil des ministres, puis par

¹ Cf. Rapport d'activité 1969 p. 102.

M. Winiewicz, vice-ministre des Affaires étrangères. Il a également rencontré le président du Conseil de la ville de Katowice, lors d'une visite en Silésie.

Le 11 mars, M. Naville, accompagné de M. Jean-Louis Le Fort, secrétaire général, de M. Raymond Courvoisier, assistant spécial du Président et directeur du Département des opérations, ainsi que de divers collaborateurs, a rendu visite à la Croix-Rouge suisse.

Le Président du CICR, accompagné de M. Jean Pictet, président de la Commission juridique et membre du CICR, et de M. Le Fort, a participé à la conférence régionale européenne des Croix-Rouges qui s'est tenue à Cannes du 20 au 25 avril. Organisée par la Croix-Rouge française avec le concours de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, cette conférence avait pour thème général : « La Croix-Rouge face à l'évolution de l'Europe contemporaine ». MM. Naville et Pictet ont également pris part à la réunion de la Commission permanente, présidée par Lady Limerick, et qui eut lieu en marge de cette conférence, le 22 avril.

Du 22 au 24 juin, M. Naville s'est rendu en Union Soviétique, où il était invité par l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS. A Moscou, le Président du CICR a été accueilli par le Dr Fiodor Zaharov, premier adjoint du président, Mme Zoia Maiorova, vice-présidente, et Mme Lilia Tcherkasskaya, chef des relations internationales de l'Alliance. Il a en outre été reçu en audience par M. Nikolai Podgorny, président du Praesidium du Soviet Suprême de l'URSS. Par ailleurs, M. Naville a visité les Croix-Rouges de Riga et de Leningrad.

Le 11 juillet, le Président du CICR a assisté aux cérémonies organisées pour le 25^e anniversaire de la Croix-Rouge de la principauté du Liechtenstein, en présence de S.A.S. la Princesse Gina de Liechtenstein, présidente de la Société.

Sur l'invitation de la Croix-Rouge allemande dans la République fédérale d'Allemagne, M. Naville a séjourné dans ce pays du 14 au 19 novembre. A Bonn, il a été accueilli au siège de la Société nationale par M. Walter Bargatzky, président, Mme Beate Bremme, vice-présidente, et le Dr Anton Schlägel, secrétaire général, entourés de leurs collaborateurs. Il a d'autre part été reçu en audience par le Dr Gustav Heineman, président de la République fédérale d'Allemagne, et a eu un entretien avec le secrétaire d'Etat permanent

aux Affaires étrangères, l'Ambassadeur Sigismond von Braun. Le Président du CICR s'est en outre rendu à Munich, où il a visité le Bureau de recherches de la Société nationale et a été reçu par le Dr Alphonse Goppel, ministre président de Bavière et président de la branche bavaroise de la Croix-Rouge allemande dans la République fédérale d'Allemagne.

Enfin, M. Naville a participé à la IX^e Conférence interaméricaine de la Croix-Rouge qui s'est tenue à Managua du 27 novembre au 3 décembre. Accueilli par Mgr Donaldo Chavez Nunez, président de la Croix-Rouge du Nicaragua, il a eu de nombreux contacts avec les présidents des Sociétés nationales participant à la Conférence, ainsi qu'avec les autorités du Nicaragua. Au cours d'une réception au Palais présidentiel, M. Naville a notamment pu s'entretenir avec le général Anastasio Somoza Debayle, président de la République.

Avant de gagner Managua, le Président du CICR s'était arrêté au Venezuela et au Panama, afin de rendre visite aux Sociétés nationales de ces deux pays, présidées respectivement par M^{me} Maria Eugenia de Alvarez et M. Henry Ford. A Caracas, il avait eu des entretiens avec les ministres vénézuéliens des Affaires étrangères, de la Défense et de la Justice alors qu'à Panama il avait eu l'occasion de rencontrer le président de la Junta provisoire de Gouvernement, M. Demetrio Lakas, et plusieurs ministres.

En plus des missions présidentielles précitées, M. Courvoisier s'est rendu le 22 février en Scandinavie où, accompagné de M. Hoffmann, il a pris contact avec les Croix-Rouges et les Gouvernements nordiques. Quant à M. Le Fort, il a participé, les 27 et 28 juin, à l'Assemblée annuelle des délégués de la Croix-Rouge suisse.

Le CICR a également participé à différents séminaires régionaux et à plusieurs Tables rondes d'information organisées en collaboration avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge.

Séminaires régionaux: Dans le but de former du personnel pour la coopération avec le CICR et la Ligue en cas de conflit ou de catastrophe, les Croix-Rouges du Danemark et de Suède ont invité les deux institutions internationales à participer à des cours de formation organisés pour les cadres des 4 Sociétés nordiques à Copenhague (à la mi-mai ainsi que du 29 août au 5 septembre) et

à Stockholm (mi-juin). Le CICR y a désigné deux « enseignants » en la personne de M. Alain Modoux, chef de la Division « Presse et Information », et de M. Stephan Svikovsky, collaborateur à la Division « Diffusion et Documentation ».

La Ligue a organisé, conjointement avec le CICR, une réunion des chefs d'Information des Sociétés nationales¹. Celle-ci s'est déroulée au siège de la Ligue, à Genève, du 9 au 12 juin. Le CICR y était représenté par M. Pierre Gaillard, sous-directeur, et M. Modoux.

En juillet et en août, le CICR a dépêché au Japon M. Jacques Moreillon, délégué, afin de participer au séminaire « Konnichiwa 70 » (1970 Technical Seminar for the South-East Asian and Pan-Pacific Region in the Field of Red Cross Youth), organisé conjointement par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et la Croix-Rouge japonaise. Le séminaire a réuni des jeunes d'une vingtaine de Sociétés nationales asiatiques.

Du 3 au 27 novembre, le CICR a pris part au séminaire de formation pour les cadres des Sociétés de la Croix-Rouge d'Afrique orientale organisé par la Ligue à Dar es-Salaam. Le CICR y était représenté par ses deux délégués régionaux en Afrique orientale, à tour de rôle, MM. Roger Santschy et René Weber, ainsi que par M. Modoux.

Tables rondes d'information: Deux Tables rondes d'information sur la Croix-Rouge, organisées par le Croissant-Rouge algérien, ont eu lieu, l'une le 19 mai, à Tizi Ouzou, l'autre, le 22 à Constantine. M. Gaillard y représentait le CICR et MM. Gomez et Khiamouche, la Ligue. Dans les deux cas, le D^r Belaouane, président du Croissant-Rouge algérien, a introduit les conférenciers, qui ont présenté un exposé sur les activités de leurs institutions respectives devant les cadres locaux du Croissant-Rouge et les notabilités de l'endroit.

A l'occasion de l'Assemblée générale de la Croix-Rouge camerounaise, qui s'est tenue à Yaoundé du 29 au 31 juillet, des réunions d'information ont eu lieu avec le concours de représentants du CICR, soit M. Gaillard et M. Tschiffeli, délégué régional, et de la Ligue, dont M. Alcantara, vice-président de la Ligue et président

¹ Voir p. 125 du présent rapport.

de la Croix-Rouge sénégalaise. Toutes les sections locales de cette Société étaient représentées à Yaoundé et ce fut l'occasion de prendre contact avec l'ensemble des cadres de la Croix-Rouge camerounaise, présidée par le D^r S. P. Tschoungi.

Lors de ses missions en Amérique latine, M. Leemann, délégué, a également organisé, en collaboration avec les Sociétés nationales intéressées, plusieurs Tables rondes d'information, notamment à Tegucigalpa, San Salvador et Guatemala.

Enfin, sur l'invitation de M. Warras, secrétaire général de la Croix-Rouge finlandaise, M. Gaillard a séjourné en Finlande du 17 au 23 août. Il y a visité le siège de la Société, à Helsinki, où il a eu des entretiens avec les principaux responsables : le service de transfusion sanguine (Helsinki), ainsi que le Comité de district de Kovoula et la branche locale de Lappeenranta (Carélie).

Stage: Du 17 août au 22 septembre, M. André Beaud, chef du service des secours, a effectué un stage auprès de la Croix-Rouge américaine afin de se familiariser avec les méthodes, l'organisation et le travail pratique d'une grande Société nationale lors d'actions de secours en cas de catastrophes. Il a eu l'occasion de voir la Croix-Rouge américaine à l'œuvre au Texas, à la suite de l'ouragan qui venait de ravager la région de Corpus Christi. Il a également fait diverses visites dans les « chapters » nationaux, notamment à New Orleans (secours en cas d'incendies) et à Miami (préparation des secours en cas d'ouragans).

Sociétés en voie de formation: En 1970 le CICR s'est préoccupé de diverses Sociétés en voie de formation, en particulier au Malawi, en Mauritanie et au Tchad. M. Gaillard a effectué une visite à la Croix-Rouge cypriote en voie de formation du 4 au 9 mai.

LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE

Dans le cadre de la 88^e session du Comité exécutif de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, qui s'est déroulée à Genève du 16 au 25 septembre, une réunion d'information a eu lieu le 22 septembre au siège du CICR à l'intention des Sociétés nationales. Le même jour s'est réunie, également au siège du CICR, la Commission permanente, présidée par Lady Limerick.